



ÉMILIE

« J'ai entendu parler de l'atelier par le biais de la commune de Saint-Paul. J'avais déjà fait cette activité avec mes filles il y a 2 ans à Kélonia. On était très intéressées. La tortue est un animal mythique qui fascine ! On aimerait en revoir ici, que nos enfants le voient également. On dépose notre serviette et on ne se pose pas la question... ! Si on ne préserve pas les plages, tout ça va se perdre. Je suis à 100 % pour ce type d'actions. On doit faire encore plus ! Il y a des petits gestes à connaître, et se les faire expliquer comme aujourd'hui, c'est important. »



ARNAUD

« Si on peut participer, ne serait-ce à petite échelle, à revaloriser notre île, c'est une bonne chose. On essaie de mettre sa pierre à l'édifice. Cette action, c'est une opportunité de faire quelque chose qui va dans le bon sens écologiquement parlant. »

CONTACT

**CENTRE D'ÉTUDE ET DE DÉCOUVERTE DES TORTUES MARINES (CEDTM)**  
Résidence Maryana Rishna, APT 5  
6, chemin Dubuisson - 97436 Saint Leu  
☎ 0262 91 35 28  
🌐 <http://cedtm-asso.org/vegetation/>



VIDÉO  
SUR  
[www.otv.re](http://www.otv.re)



LA VÉGÉTATION, UNE SOLUTION MULTIPLE

La réhabilitation des plages par le biais de la réimplantation de 7 espèces (lianes, veloutier, manioc marron, latanier rouge, porcher, mova) revêt plusieurs intérêts environnementaux, à la fois pour les tortues, les plages et les espèces endémiques et indigènes de l'île.

POUR LES TORTUES :

Un couvert végétal approprié permet l'identification des sites favorables à la ponte. Certaines espèces replantées sur les plages dégagent une odeur perceptible par les tortues à plusieurs kilomètres des côtes, une sorte de radar olfactif pour (re)trouver un lieu favorable à la ponte. Par ailleurs, le couvert végétal offre ombrage pour les œufs (ce qui augmente le ratio entre femelles et mâles parmi les nouveaux-nés, assurant plus facilement la pérennité de l'espèce) ; et camouflage contre les prédateurs (oiseaux marins, crabes, bernard l'hermite ; présence humaine). Enfin, la végétation plantée de manière appropriée, assure un écran de protection contre les nuisances lumineuses en bordure de littoral (lampadaires, phares de voitures, habitations...). Les nouveaux-nés peuvent ainsi plus facilement regagner la mer à la lueur de la lune.

POUR LA PRÉSERVATION DES PLAGES :

La végétation indigène ou endémique des plages est essentielle à leur préservation. Elle permet de lutter favorablement contre l'érosion grâce à un système racinaire qui se développe rapidement, capte le sable et le maintient. De plus, contrairement aux constructions solides, la végétation permet à la plage de rester « mobile », d'être balayée par la marée sans obstruction, évitant ainsi une érosion plus marquée et favorisant une préservation durable des plages de l'île.

POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ :

Le littoral, et plus particulièrement les plages, sont les habitats naturels du veloutier, de la liane ou encore du manioc marron. Or, depuis l'introduction par l'Homme des espèces exotiques envahissantes appelées Zépinards pour l'espèce recensée sur le littoral (Prosopis Juliflora), les espèces indigènes ou endémiques tendent à disparaître. Ainsi, leur réimplantation permet de garantir leur préservation et de lutter contre les espèces envahissantes.

MESURES ENVIRONNEMENTALES - NRL

Une plage  
POUR EMMA ET LES AUTRES

HAUT DE SES 30 ANS, LA TORTUE VERTE, EMMA EST LE SEUL SPÉCIMEN À VENIR SUR NOS PLAGES POUR LA PONTE. POUR L'ENCOURAGER DANS CETTE VOIE ET FAVORISER LA VENUE D'AUTRES INDIVIDUS, LE CENTRE D'ÉTUDE ET DE DÉCOUVERTE DES TORTUES MARINES (CEDTM) A MIS EN PLACE DES ATELIERS DE RÉHABILITATION PAR LA VÉGÉTALISATION DES PLAGES DE PONTE DE TORTUES MARINES DANS L'OUEST. CETTE ACTION, SOUTENUE PAR LA RÉGION RÉUNION, L'ÉTAT ET L'EUROPE, S'INSCRIT DANS LE CADRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL.

Le projet a été lancé en début d'année dernière. Objectif : réhabiliter 5 hectares de plage d'ici à 2019. Plusieurs sites du littoral ouest ont été identifiés se basant sur leur historique - récent ou ancien - de ponte de tortues :

Cap Champagne ;  
le cimetière de Saint-Leu ;  
les pointes de Trois Bassins (Souris-aude, Souris Blanche) ;  
la ravine Mula à l'Étang Salé.  
Historiquement, l'île était très riche en tortues, en sites de ponte, le plus souvent sur la côte ouest » explique Léo Pairain, chargé de mission au CEDTM. « En l'espace de 3 à 4 siècles, ces espèces ont été quasiment éliminées à l'extinction, en tous cas pour la plupart. »

Les raisons à cela ? La présence humaine, principalement (utilisation de la chair des tortues à des fins alimentaires, des coques, carapaces et membres pour la confection d'objets) ; et l'urbanisation du littoral (impact lumineux néfaste pour les tortues, érosion accrue entraînant, à terme, la disparition des plages).

CAP CHAMPAGNE, SITE PRIORITAIRE

La plage de Cap Champagne est la dernière plage de l'île à accueillir encore un individu pour la ponte. Depuis 2007, Emma vient pondre, tous les trois ans, au nord de la plage. Son prochain passage pourrait bien être bientôt. C'est pourquoi le CEDTM a priorisé le site pour sa réhabilitation végétale. Selon Léo Pairain, « le site de Cap Cham-

pagne présente l'historique de ponte le plus récent de l'île. Aussi, nous avons mis en place une trentaine d'ateliers ouverts à tous les publics jusqu'au mois de juin. Dans un premier temps, l'objectif est de réintroduire 1 500 plants sur la zone, ce qui implique nécessairement l'arrachage des espèces envahissantes au préalable sur certaines parties de la plage. Une autre association - Piton Saint-Leu Lève la Tête - viendra par la suite entretenir les nouveaux plants. En parallèle, notre objectif est de réduire l'impact lumineux. Sur ce point, nous travaillons déjà en collaboration avec la commune pour abaisser et rediriger les lampadaires de la résidence Cap Champagne, et avec l'hôtel à proximité pour déplacer un spot éclairant la moitié la plage. »